SAINT CAMILLE ET LA PAUVRETE

P. Babychan Pazhanilath

Je vous invite à explorer le vœu de pauvreté si cher à saint Camille au point qu'il en marque sa vie, ses paroles et l'aube de son nouvel Ordre.

Pauvreté – base de la charité envers les malades

Le vœu de pauvreté est le motif pour lequel quelqu'un renonce au monde et à ses biens. On arrive à une parfaite indifférence envers toutes les choses matérielles en ne désirant que ce qui plaît au Seigneur. L'idée de Camille n'était autre que d'extirper la « mentalité de mercenaire » dans l'assistance des malades. Il savait bien que la vocation à la charité demandait et imposait un détachement vrai et résolu de tout bien d'intérêt humain ou de nature terrestre.

Dans la première communauté de saint Camille, l'importance de la pauvreté a été soulignée comme une condition indispensable pour la vie consacrée et une condition essentielle pour le service des malades. Camille voulait que la pauvreté soit la base de toutes les activités des serviteurs des malades, car il était convaincu que cela jouerait un rôle important pour les rendre plus libres pour leur service. Il avait l'habitude d'insister fortement sur ce point. Une des premières règles répète plusieurs fois ce concept de manière explicite et nette et elle conclut que chacun qui agit contre la pauvreté, dans le sens qu'il lui attribuait, aurait dû être considéré comme hors de l'Ordre, même s'il était le supérieur général.

Camille encourageait les siens à penser à la pauvreté et à la pratiquer comme une manière vraie et réaliste de donner un exemple de charité. Il pensait que faire le vœu de pauvreté et en avoir peur ensuite signifiait s'en moquer, en se trompant soi-même et les autres. Notre Constitution dit la même chose quand elle déclare : « Par la profession de la pauvreté évangélique, nous choisissons Dieu comme bien suprême et nous renonçons à la propriété personnelle des biens matériels : nous nous rendons ainsi plus libres et plus disponibles pour notre mission de service » (n.34). La pauvreté, unie à la chasteté ouvrait chez Camille la voie à la spiritualité de la charité.

Pauvreté dans la vie de saint Camille

Il commença à pratiquer la pauvreté bien longtemps avant de fonder l'Ordre. En qualité de surintendant de l'Hôpital Saint Jacques, Camille ne possédait rien puisqu'il donnait tous ses gains, ne gardant que ce qui lui était nécessaire pour survivre. Camille aimait sa pauvreté et il s'en félicitait. Il aimait revêtir les mêmes habits qu'un pauvre et il ne se souciait pas de ce qu'ils pouvaient être vieux et rapiécés. Il avait pour habitude de dire : « Reprises pour reprises, ce n'est pas le bel habit qui fait le religieux, mais ce sont ses bonnes œuvres ». Il était difficile de le persuader d'endosser un habit neuf. Au contraire, il fallait passer en dehors de lui et lui enlever de nuit les vieux habits et lui en laisser des neufs. Ce procédé a été

utilisé avec lui à Ferrare. Mais lui, sachant que la maison était pauvre, vendit l'habit aux juifs et il dépensa l'argent pour la maison. Il se trouvait souvent enfermé dans sa chambre pour raccommoder ses habits. Une fois, le supérieur le trouva si mal vêtu, avec des habits chiffonnés et rapiécés, au point qu'il commanda au tailleur de lui faire un nouvel habit. L'homme se rendit chez Camille pour prendre les mesures mais ce dernier : « je ne veux pas cela : mon habit peut continuer à être rapiécé et mon manteau durera encore trois ans », et il empêcha le tailleur de prendre les mesures. Un habit élimé, déteint et plein de pièces pouvait encore durer trois ans chez Camille. Il enseignait que « les pièces sur l'habit des religieux étaient un honneur ». Il était vêtu d'une manière si misérable que le P. Lasagna a pu affirmer que, dans de nombreuses occasions, il avait entendu les gens dire : « La pauvreté est sa mère ». Les personnes qui ne le connaissaient pas le prenaient pour un des plus pauvres de son temps. Pour le faire changer d'habit et de manteau, il ne suffisait pas que ceux-ci soient hors d'usage. Pour le faire changer, il fallait l'y obliger au nom du vœu d'obéissance. Dans une occasion, ce fut le cardinal protecteur Salviati lui-même qui intervint pour le faire changer d'habit et de manteau. Il avait l'habitude de raccommoder ses habits et ses chaussures même lorsqu'il était supérieur général.

Il manifestait son amour de la pauvreté non seulement dans le choix de ses habits mais aussi dans l'alimentation : il choisissait toujours la même chose, refusant les aliments fins qu'on lui offrait de temps en temps, lorsqu'il était général ou en raison de sa mauvaise santé ou de sa blessure. Les aliments qu'il prenait étaient tellement pauvres en qualité et en quantité que, dans les dernières années de sa vie, ils ne pesaient pas plus que le sang et le pus qui sortaient de la plaie de sa jambe. Il acceptait tout ce qui lui était présenté, dans n'importe quelle forme : froid ou chaud, assaisonné ou fade, nourriture que seul un mendiant aurait accepté ou acquise. Dans de nombreuses occasions, il gronda le frère de la cuisine parce qu'il lui avait donné une portion plus grande et il fit enlever celle-ci. Il ne supportait pas que ses religieux se plaignent de la nourriture ou fassent preuve de trop de souci pour l'habillement. Il n'acceptait pas d'avoir dans sa chambre autre chose qu'une table ordinaire en bois, du matériel pour écrire et un crucifix, son petit lit et quelques sièges. Rien de plus qu'un simple matelas et qu'une couverture.

Le cardinal Mondini a laissé à l'Ordre toute sa propriété (20.000 écus). La parenté s'opposa au testament et l'affaire dut être portée devant les tribunaux. Mais Camille, bien que l'Ordre fût dans de graves difficulté et que la donation aurait réglé l'échéance, dit simplement aux avocats et aux juges : « Donnez-moi ce qui est juste ». Il ne chercha pas de favoritisme ou des avocats pour gagner la cause. Il était prêt à affronter tous les sacrifices par amour de la pauvreté. Il ne s'approcha jamais du feu pour se réchauffer. Il ne voulait pas avoir à traiter avec l'argent. Il désirait toujours vivre d'aumône. Son désir était de se libérer des biens comme il les avait reçus, sans jamais rien chercher pour lui-même Son exemple de vie pauvre fut toujours et partout admirable. De ses habits, du lit et de tout ce qui était dans sa chambre, il usait comme d'un prêt et d'une aumône de la part de l'Ordre. La sainte pauvreté était évidente dans toute sa personne et dans tout ce qui se rapportait à lui. L'amour de la pauvreté a poussé le saint à avoir le plus grand soin pour les choses qui lui étaient confiées par la Providence.

La pauvreté au début de l'Ordre

Camille désirait que les siens embrassent la pauvreté sous la forme d'un vœu. « Si tu veux plaire à Dieu, répétait-il, tu dois suivre la sainte pauvreté évangélique » (P. Lavagna).

Camille était heureux de suivre la pauvreté dans le cadre d'un vœu. Pour permettre à l'Ordre de vivre une vie de pauvre, dès le début, Camille obtint du Pape le privilège accordé à tous le ordres mendiants de vivre d'aumône. Ce privilège fut confirmé par la suite par les Bulles « Illius qui pro gregis » et « Superna Dispositione ». Elles établirent que la pauvreté des Serviteurs des Malades – professée par vœu - les obligeait à la pauvreté même des mendiants de manière à ne pas posséder, ni comme individu, ni comme communauté, des entrées fixes ou des rémunérations. Devant cette situation, il fallait pourvoir au nécessaire en quêtant de porte en porte ou en acceptant les aumônes offertes spontanément par les gens. Il ne fallait pas faire cela par volonté mais avec la permission ou sous la direction de l'obéissance. De cette manière, Camille consacra sa détermination à la pauvreté absolue, égale à celle de saint François d'Assise. Dans les premières années, Camille et ses compagnons vécurent des donations faites par l'administration communale et par les aumônes recueillies dans les maisons voisines, pouvant comprendre des dons charitables constitués par du grain, de l'huile, du vin, de la laine et autres choses semblables. Les donations venant de l'administration communale ou par les privés «étaient consignés sur les registres, dans le détail, et avec mention de la date.

Le pape Grégoire XIV, édifié par la charité de Camille et des siens, voulut fournir à la congrégation des entrées stables pour qu'on puisse se consacrer aux pauvres sans être dans la gêne, mais Camille refusa. Les candidats étaient émerveillés par le degré de pauvreté de ces nouveaux religieux qui, souvent, n'avaient rien sur la table sinon le pain récolté en aumône et l'eau du puit. Bouleversé par tout cela, quelques-uns se retirèrent. La stricte observation de la règle de pauvreté était un obstacle au développement de l'ordre et la Bulle suivante de Clément VIII (29 décembre 1600) permit que « les maisons de noviciat et les infirmeries, destinées à l'accueil des religieux malades, pourraient vivre de revenus fixes ». Camille ne craignait pas que le poids de la pauvreté aurait pu détruire l'Ordre. Au contraire, il vivait dans une telle sécurité qu'il promettait à ses religieux que, dans des temps meilleurs, des sacs d'argent seraient donnés à la maison. Il décida ce qui suit : « la pauvreté devrait être conservée dans toute sa pureté sans que personne ne possède rien, ni à la maison ni ailleurs ». « Camille en arriva une fois à dire qu'il aurait plutôt dormi avec un dragon qu'avec de l'argent ».

Il ne voulait pas que quelqu'un considère une chose comme propre. « La nourriture, la boisson, l'habillement, les dortoirs ou les lieux de séjour doivent être en commun et égaux pour tous, tant pour la qualité que pour la quantité, et cela devrait être sur le modèle de ce que possèdent les pauvres, les malades et les convalescents faisant toutefois exception (à cette règle) ». Il devenait triste lorsqu'il voyait que quelqu'un demandait une chose (habit ou autre), pour pouvoir posséder et il affirmait habituellement : « ceux-ci se vantent d'être religieux et d'avoir fait le vœu de pauvreté mais ils n'aiment pas sentir le poids ni les inconvénients de la pauvreté ».

La pauvreté dans les paroles de saint Camille

Dans les communautés religieuses, il recommandait avec zèle l'esprit de pauvreté, aussi bien en ce qui concernait l'usage personnel que dans la manutention des choses mises en commun : « chacun devrait avoir un soin particulier de ce qu lui est confié pour sa charge spécifique ». Il insistait pour que chacun ait des aiguilles, du fil et du matériel pour réparer ses habits si cela était nécessaire, heureux de pouvoir s'arranger tout seul. (P. Positani).

Sur son lit de mort, il était angoissé de pouvoir recommander la pauvreté à ses religieux. Dans son testament, écrit peu de jours avant sa mort (10 juillet), il a parlé avec netteté de la pauvreté alors que – par ailleurs – il n'a pas fait référence aux vœux de chasteté et d'obéissance. Dans ce testament, Camille parle de la pauvreté comme d'une condition pour le développement de l'Ordre. Il affirme : « bien que j'aie toujours insisté pour que notre Ordre puisse comporter le vœu de pauvreté, je ne puis manquer de rappeler à chacun d'entre vous que nous devons sauvegarder la pureté de la pauvreté avec une attention parfaite et dans son juste esprit... parce que, tant que vivra l'Ordre, la pauvreté devra être observée *ad unguem* et c'est pourquoi je vous engage à être fidèles dans la défense du vœu sacré de pauvreté, sans jamais consentir – peu importe que nous possédions peu – de changer ou de dévier de ce vœu ».

L'austérité et la simplicité de saint Camille et des premiers camilliens peut sembler dater pour nous, hommes du $21^{\rm ème}$ siècle? Le moment est venu de réfléchir sur l'enseignement du Fondateur II est important de commencer à réfléchir sur la manière dont nous vivons la pauvreté aujourd'hui. Le vœu de pauvreté n'a pas perdu sa valeur, au contraire, il nous appelle et nous rappelle que le renoncement radical est une exigence pour être disciple du Christ et de saint Camille.

CAMILLIANI Nº 176 - 2009 Traduit de l'italien par le P. Bernard Grasser